

Département de  
La Mayenne

Arrondissement de  
Mayenne

Canton de Gorrion

**Nombre de conseillers**

En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Absents : 01  
Exclus : //

**Date de la convocation :**

**08/04/2021**

Le Maire certifie que le  
compte-rendu de ce Conseil  
Municipal a été affiché à la  
porte de la mairie

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le 13 avril à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LAGOUTTE Léonce,

Etaient présents : M. RENARD Jonathan, M. ADAM Hervé, Mme FOUCAULT Sandra, M. LOUAISIL Mickaël, Mme MANCEAU Brigitte, Mme BOITTIN Annick Mme LERAY Amélie, Mme DOUDARD Patricia, M. BOITTIN Didier,

Absent excusé : M. MONTEMBAULT Sébastien,

M. Jonathan RENARD a été nommé(e) secrétaire de séance.

Affectation du résultat de fonctionnement commune 2020

1) Affectation en réserves art.1068 en investissement. = 154 998,76  
2) Report en fonctionnement art. 002 = 130 172,60

Vote des taux d'impositions 2021

M. le Maire rappelle les taux d'impositions perçus au profit de la commune et propose pour 2021 :

| Impositions perçues au profit de : | Foncier Bâti | Foncier Non Bâti |
|------------------------------------|--------------|------------------|
| Commune                            | 20.02        | 37.66            |
| Département                        | 19.86        |                  |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>39.88</b> | <b>37.66</b>     |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide ces nouveaux taux.

Le taux de référence de Taxe Foncière Propriété Bâties 2020 utilisé pour l'application des règles de lien en 2021 est égal à la somme du taux communal et du taux départemental de 2020-

Approbation BP Lotissement des Bruyères 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

✓ Vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2021 :

| <b><u>Section de Fonctionnement</u></b>      | DEPENSES          | RECETTES          |
|--|-------------------|-------------------|
| Prévisions 2021                              | 13 800,00         |                   |
| Opérations d'ordre                           | 98 288,37         | 112 088,37        |
| Résultat antérieur reporté                   |                   | 66,41             |
| <b>Total de la section de Fonctionnement</b> | <b>112 088,37</b> | <b>112 154,78</b> |
| <b><u>Section d'investissement</u></b>       |                   |                   |
| Prévisions 2021                              | 9 488,03          |                   |
| Opérations d'ordre                           | 112 088,37        | 98 288,37         |
| Résultat antérieur reporté                   |                   | 23 288,03         |
| <b>Total de la section d'Investissement</b>  | <b>121 576,40</b> | <b>121 576,40</b> |

### Approbation BP Assainissement 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

✓ Vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2021 :

|   | DEPENSES        | RECETTES        |
|---|-----------------|-----------------|
| <b><u>Section de Exploitation</u></b>       |                 |                 |
| Prévisions 2021                             | 21306,51        | 17445,55        |
| Résultat d'Exploitation reporté             | 413,09          | 4274,05         |
| <b>Total de la section de Exploitation</b>  | <b>21719,60</b> | <b>21719,60</b> |
| <b><u>Section d'investissement</u></b>      |                 |                 |
| Prévisions 2021                             | 20240,13        | 13133,14        |
| Restes à Réaliser 2020                      |                 |                 |
| Déficit/Excédent reporté                    |                 | 7106,99         |
| <b>Total de la section d'Investissement</b> | <b>20240,13</b> | <b>20240,13</b> |

### Approbation BP Commune 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

✓ Vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2021 :

|  | DEPENSES          | RECETTES          |
|--|-------------------|-------------------|
| <b><u>Section de Fonctionnement</u></b>      |                   |                   |
| Prévisions 2021                              | 469 580,60        | 339 408,00        |
| Résultat de fonctionnement reporté           |                   | 130 172,60        |
| <b>Total de la section de Fonctionnement</b> | <b>469 580,60</b> | <b>469 580,60</b> |
| <b><u>Section d'investissement</u></b>       |                   |                   |
| Prévisions 2021                              | 397 367,38        | 552 366,14        |
| Restes à réaliser 2020                       | 303 704,59        | 40 915,00         |
| Résultat d'investissement reporté            |                   | 107 790,83        |
| <b>Total de la section d'Investissement</b>  | <b>701 071,97</b> | <b>701 071,97</b> |

### Contrat de vérification des installations de protection contre la foudre

Les établissements GOUGEON de Villedômer (37110) ont fait parvenir à la commune, une proposition de renouvellement de contrat desdites installations Eglise de Saint Berthevin-la-Tannière et Chapelle des Haies à La Tannière.

Le montant est de 174 € HT/annuel.---

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler ledit contrat par reconduction expresse et par période successive de 1 an pour une durée maximale de 6 ans.

### Fonds de concours CCBM

Monsieur le Maire indique que la commune dispose d'un reliquat de fonds de concours auprès de la CCBM d'un montant de 7382 €.

Ce montant pourrait être attribué pour le projet de rénovation de l'immeuble 19 Rue de Bretagne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter ce fonds de concours et l'autorise à signer toute pièce nécessaire à l'accomplissement de cette mission.

### Travaux logements locatifs Allée de la Noé

Dans le cadre d'aménagement des extérieurs des logements locatifs (3) situés Allée de la Noé, M. RENARD a sollicité :

- l'entreprise BOIN pour un devis d'installation d'un projecteur extérieur simple allumage pour chaque logement. Le devis proposé s'élève à 713.60 € HT.

- Monsieur CAILLERE David pour la réfection des pelouses pour chaque logement.

Le devis proposé s'élève à 2178 € HT.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces devis, à les mandater et inscrit les sommes à l'article 2132 du BP 2021---

### Rénovation de l'immeuble 19 rue de Bretagne

Monsieur BOULAND, architecte, a fait parvenir à la commune 3 devis relatifs à la rénovation de l'immeuble 19 rue de Bretagne :

- Magenta Ingénierie, étude structure phase DCE..... 1 500.00 € HT

- Patrick JOUAULT, mission d'économie de la construction..... 2 800.00 € HT

- Proj'elect concept & Flu'bat concept, dossier d'études électricité, chauffage, ventilation, plomberie sanitaire (base & option) ..... 4 300.00 € HT

Monsieur le Maire après les avoir présentés aux conseillers municipaux, sollicite l'autorisation de signature ; le conseil municipal après en avoir délibéré autorise la signature des 3 devis et s'engage à inscrire les sommes correspondantes à l'art. 2132 du BP 2021 et autorise Monsieur le Maire à les mandater le moment venu.

### Remboursement arrhes Salle

Monsieur le Maire présente une nouvelle demande de remboursement d'arrhes pour la location de salle annulée en raison de la situation sanitaire actuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de rembourser les arrhes versées à M. et Mme Boittin Yvon.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu d'un administré, demandant s'il serait possible d'abaisser le mur de clôture du 19 Rue de Bretagne à l'occasion des futurs travaux ; Monsieur le Maire indique qu'il demandera un devis dans ce sens à l'architecte.

En ce qui concerne, l'emprunt pour la rénovation de l'immeuble 19 Rue de Bretagne, il est proposé de solliciter les établissements bancaires suivants : Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Banque des Territoires...

Madame Foucault, fait savoir qu'elle a sollicité des devis à l'entreprise Guiard, pour les plantations et renouvellement de certaines plantations.